

Sites historiques

municipalités ou à la province, par l'entremise de l'Ontario Heritage Foundation, d'accorder des prêts ou des subventions aux propriétaires ou locataires de bâtiments historiques qui ont été désignés comme tels par les municipalités ou la province.

Ce programme n'est entaché d'aucun paternalisme. Il n'y a aucune crainte que le particulier n'abuse du poste de confiance qui lui est conféré à titre de propriétaire ou d'administrateur d'une partie de l'histoire du Canada. Une mesure législative de ce genre est déjà en vigueur en Alberta depuis le 10 mai de cette année. Une mesure législative de nature similaire est en vigueur au Québec depuis 1963, mais sur une échelle limitée. Cette conception trouvera tôt ou tard le chemin des coulisses du pouvoir législatif à Ottawa. Mais le gouvernement ne peut accomplir ce travail à lui seul, particulièrement dans les villes où s'exercent sans cesse des pressions à la démolition et à la rénovation urbaine.

Le gouvernement fédéral peut sans se presser inventorier plus de 100,000 immeubles en trois ans. Combien de ces immeubles ont déjà été démolis? Le gouvernement peut alors faire un inventaire plus détaillé du vingtième de ces immeubles. Combien de ces immeubles seront toujours debout? Dix ans après l'inventaire initial, le gouvernement choisira moins de un pour cent de ces immeubles qui justifient à ses yeux une restauration complète, s'il peut les trouver. Ne trouvera-t-il pas seulement un terrain de stationnement ou un immeuble d'appartements en hauteur là où se trouvait autrefois un immeuble dont on aurait jugé la restauration valable?

Dans un domaine comme celui-ci, et à une époque comme la nôtre, il n'est pas raisonnable que le gouvernement suive une politique de travailleur solitaire. Le gouvernement, le pays, ne peuvent se permettre de repousser les offres d'aide en ce domaine qui est si essentiel au sentiment de notre identité nationale. Nous devons protéger et conserver ces immeubles. Or, le gouvernement ne possède pas les moyens d'acquiescer et de restaurer tous les immeubles qu'il vaut la peine de conserver. Il lui faut encourager, et non décourager, les initiatives des particuliers qui désirent agir dans ce domaine.

Monsieur l'Orateur, je vous recommande, à vous, aux députés de la Chambre et au gouvernement, mon programme de participation à la conservation des sites historiques.

M. Barnett J. Danson (York-Nord): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de prendre part au débat, à la discussion, plutôt, avec le député de St. Paul's (M. Atkey) et de le remercier d'avoir soulevé toute cette question, se montrant ainsi sensible à un problème qui nous intéresse tous, et sûrement le gouvernement. Le député de St. Paul's reconnaît manifestement les grands progrès accomplis par le gouvernement dans la conservation de notre patrimoine, plus dans les cinq ou six dernières années que dans toute le reste de notre histoire. Dans bien des cas, il est déjà trop tard, mais nous avons bien amorcé les choses.

Il serait injuste de dire, d'une part, que le gouvernement a tout fait et, d'autre part, qu'il n'a rien fait, et de laisser entendre que des fonds sans limite sont disponibles. Il s'agit des deniers publics et non pas de l'argent du gouvernement. Il faut garder à cet égard une certaine perspective. Les députés ont parlé de la société historique d'An-nex. A mon avis, c'est là une initiative admirable de la part des citoyens de cette région, comme le sont la société historique de North York dans ma circonscription, et le groupe d'Unionville qui a fait un travail magnifique en

conservant des bâtiments exquis construits et habités par les pionniers de cette région.

Le député connaît sans doute le travail qu'accomplissent dans le village d'Unionville, qui est aussi dans ma circonscription, la Unionville Arts Foundation, la société historique, et le musée à Markham et ailleurs. Ce sont des groupes locaux qui devraient être encouragés, et qui le sont. Ils sont d'inspiration locale. D'autre part, il faut se demander jusqu'où le gouvernement peut légitimement pousser les choses. Quant à moi, j'aimerais que ce soit le plus loin possible, mais il a déjà beaucoup fait.

● (1620)

Les options sont nombreuses. On peut, par exemple, parler de la demeure de M. Pearson. Personne n'a plus que moi d'affection pour lui, sinon peut-être Mme Pearson. La maison a pas mal d'attraits, mais M. Pearson a habité bien des endroits. C'est affaire de jugement. Il en est de même de la demeure de Vincent Massey. Frons-nous de même pour la demeure de M. Massey, sur la rue Jarvis, qui est devenue l'un des meilleurs restaurants de Toronto? Et que dire des endroits où le très honorable député de Prince-Albert, (M. Diefenbaker) a vécu, où il est né ou qu'il a visités, selon lui du moins? Ma foi, tout le budget y passerait. Nous devons user de prudence.

Étant de Toronto, je pourrais parler de lieux comme l'ancien hôtel de ville. Mais quel hôtel de ville mérite d'être conservé, l'ancien ou le très ancien? L'ancien hôtel de ville est conservé grâce au programme du centenaire et c'est un édifice magnifique où on a exécuté d'importants travaux de conservation. Il faut ensuite déterminer ce que l'on doit faire de l'édifice connu sous le nom de l'ancien hôtel de ville de la rue Queen. Mérite-t-il d'être conservé? Il représente un certain style d'architecture, laid, à mon avis, mais qui est peut-être unique et mérite d'être conservé. Un jour, le nouvel hôtel de ville sera devenu l'ancien. Il nous faut laisser un peu de place aux générations à venir, et ne pas border les rues avec les anciens hôtels de ville. Il en est de même de la gare Union à Ottawa. Les résidents de la ville y sont profondément attachés et veulent la conserver.

M. Atkey: Bravo!

M. Danson: Franchement, j'entretiens certains doutes à ce sujet. Je ne crois pas que ce soit un édifice qui le mérite. On nourrit à son égard une espèce d'attachement sentimental, mais le gouvernement l'a sommairement transformée en un centre de conférence national et international. Il y a aussi la gare Union de Toronto, dont la partie centrale et la mezzanine sont des copies, mais d'une bonne architecture. Elle a été construite par un architecte du temps. J'ignore si c'était par Lennox, l'architecte du vieil hôtel de ville et d'autres édifices bien connus de Toronto.

Nous avons à prendre une grave décision sur ce que nous devrions et nous ne devrions pas conserver. D'autres pays sont aux prises avec le même problème. La ville de Boston se heurte à un problème particulier en s'efforçant de ne pas nuire à l'activité de la ville et à la circulation routière tout en préservant certains sites d'une grande valeur.

Je crois que la motion est valable et je félicite le député d'avoir abordé bien des points dans son discours, mais j'aimerais me référer à mes notes pour ne rien oublier et constater ce qui a été fait. Je pense qu'il est utile à tous les députés et aux millions de personnes qui lisent régulièrement le *hansard* page par page, de connaître précisément la nature des programmes et des réalisations. Je dois dire que je parle avec une affection spéciale de ma propre